

Bulletin régional d'information n°14-octobre 2016

Ce dernier numéro a pour objet de vous donner les principales informations syndicales de la région. Bonne lecture !

Sommaire :

- *Éditorial*

- *CTREA du 20 septembre 2016*

- *Prochains rendez-vous*

→ **Éditorial:le calme avant la tempête**



Il y a un an, nous nous interrogeons déjà dans ces colonnes sur les conséquences de la réforme territoriale sur l'enseignement agricole public dans notre région. Aujourd'hui force est de constater qu'à part un tout nouveau logo, le nouvel exécutif régional qui est encore en pleine réorganisation, peine à proposer un projet, celui-ci restant nimbé d'un brouillard lourd de menaces. Du côté de la DRAAF par contre, les choses sont claires, et la réunification conjointe des instances est actée malgré l'opposition du SNETAP-FSU (voir article CTREA). Pendant ce temps, la rentrée 2016, s'est faite avec encore une fois des moyens contraints. Pourtant, on le voit bien avec la crise agricole, la mise en place d'une autre agriculture où l'EAP aurait toute sa place est possible et souhaitable pour l'intérêt général. Quelle place pourra avoir l'EAP dans un pays où quelques dizaines de milliers d'agriculteurs feront fonctionner un modèle hyper-productiviste? Dans un contexte économique où les candidats rivalisent d'idées pour faire des économies, le coût de l'EAP risque d'apparaître comme une occasion à saisir pour nombre d'entre eux. Oui, c'est bien le calme avant la tempête.

Nicolas LE BORGNE-secrétaire régional Basse-Normandie

→ CTREA du 20 septembre 2016

Ce CTREA regroupait dans un lieu commun (l'EPL du Robillard) les CTREA de l'ex-Basse-Normandie et de l'ex-Haute-Normandie qui continuent à exister officiellement. Le DRAAF (M Jean Cézard) était absent et a été remplacé par Laurent Mary (DRAAF-adjoint) qui devient DDTM 14 (commentaire du SNETAP: nous allons beaucoup regretter Laurent Mary qui était compétent et à l'écoute des personnels, même si en bon gestionnaire ses réponses étaient loin d'être satisfaisantes!). Notons enfin que les services du SRFD ont transmis les informations demandées, nous permettant de travailler en toute transparence.

Le SNETAP-FSU a commencé par lire une déclaration (voir annexe)

Plusieurs points à l'ordre du jour :

- **Les résultats aux examens**

Le SNETAP-FSU rappelle que les résultats aux examens ne sont qu'un simple indicateur et n'ont pas vocation à figurer dans un palmarès de l'*Express*. Sur ce point Laurent Mary répond que la DRAAF préfère insister sur le taux d'insertion professionnel qui est élevé dans l'EAP. Les résultats du BAC PRO sont loin d'être exceptionnels et rappellent que la mise en place du BAC PRO 3 ans s'est accompagnée d'une baisse du niveau et des exigences faisant que ce diplôme est de moins en moins reconnu chez les professionnels. On constate également toujours une déperdition importante d'élèves entre la Seconde PRO et la Terminale. Enfin, les BAC PRO sont de plus en plus orientés vers une poursuite d'étude en BTSA ce qui conduit à une baisse de qualité de ce diplôme.

***Commentaire du SNETAP-FSU :** les résultats aux examens font l'objet d'une communication intensive de la part des EPL. Ainsi, aux réunions de rentrée ces chiffres sont disséqués à outrance, des % médiocres provoquant irrémédiablement un chœur de lamentations et une remise en cause générale, tandis que l'annonce d'un taux approchant les 100% se fait au milieu des bouchons de champagne qui sautent. Cette manie de l'évaluation et de la mesure est une resucée des théories libérales dont l'obsession est de mesurer la rentabilité du service public pour mieux le démolir. Comment mesurer si une école est rentable? En mesurant le % de réussite aux examens pardi! Question : une école doit-elle être rentable? A vous de voir, mais il faut savoir qu'il y a bien des façons d'atteindre les 100% et de produire des statistiques favorables...*

- **Les effectifs**

L'analyse des effectifs se fait désormais à l'échelle de la Normandie (10183 élèves). Le poids du privé représente 6465 élèves soit 63% du total (**50% pour les seules MFR**). Avec la réunification de la Normandie, ce pourcentage a baissé car le privé est moins développé en Haute-Normandie.

- **Les structures**

Les demandes d'ouverture pour l'année 2016-2017 ont été examinées. Elles sont pour le public réduites au strict minimum. Seule la Basse-Normandie sera examinée ici :

- LPA Vire : BTSA GPN en formation initiale (le DRAAF s'est montré très pessimiste)
- CFA Saint-Lô Thère: CS production, transformation et commercialisation des produits fermiers.

***Commentaire du SNETAP:** comment se satisfaire d'un tel manque d'ambition pour l'EAP ?? Alors que les classes sont surchargées, que la demande pour nos établissements existent, l'administration maintient l'EAP dans le sous-développement.*

- **DGH**

Celle-ci est quasi constante par rapport à l'années dernière, on note une augmentation de 2000h pour accueillir les redoublants un peu plus nombreux que l'année dernière.

Les enseignements optionnels ont été abordés. Si ceux-ci sont financés en Basse-Normandie à raison de 108h par EPL, la Haute-Normandie n'a droit à rien pour des raisons qualifiées d'historiques (sic). Pour donner un exemple précis de cette situation prenons le LEGTPA de la Baie du Mont-Saint-Michel dont les personnels viennent d'écrire au DRAAF. L'une des principales anomalies résulte du manque de dotation allouée pour réaliser pleinement l'option équine proposée aux apprenants. Par sa qualité de lycée agricole à identité équine, l'établissement doit proposer cette option. En plus d'être un outil de formation, cette option constitue un attrait important lors du choix d'orientation réalisé par les élèves. L'établissement s'est vu allouer 108 heures pour assurer cette option. Or, en réalité, le besoin réel s'élève à 486 heures, ce qui oblige pour réaliser cet enseignement, de prendre des heures de DGH théoriquement allouées à d'autres enseignements. A cette situation scandaleuse, le SRFD a promis une harmonisation par le haut, mais en interrogeant des proviseurs-adjoints en off, il semble que ce ne soit pas vraiment la solution qui est retenue pour l'année prochaine !

- **Réunion conjointe des instances**

Ce CTREA avait pour objet également sa transformation en instance où les deux CTREA siégeront de façon conjointe sans être fusionnés officiellement. Sur ce projet le SNETAP-FSU s'est toujours déclaré contre (**voir nos arguments dans la déclaration en annexe**). Pourtant l'administration est passée en force et a acté la réunion

conjointe (le SNETAP-FSU a voté contre tandis que la CGT a voté pour. FO s'est abstenu, le SGEN-CFDT étant absent).

Commentaire du SNETAP-FSU: le vote favorable des autres OS n'est pas étonnant. La CGT et FO qui n'ont pas de sièges au aux instances bas-normandes où le SNETAP est le seul syndicat représenté ont tout intérêt à la réunion conjointe. Il reste un gros point d'interrogation quant au fonctionnement concret de ces instances, fonctionnement qui était déjà loin d'être satisfaisant avant la réunification.

De plus la réunification normande pose la question du fonctionnement de notre syndicat à l'échelle de la Normandie. Maintenir deux sections régionales paraît désormais contre-productif d'où la nécessité d'organiser le prochain congrès régional à l'échelle de la Normandie. Il devra en sortir le prochain secrétaire régional avec une responsabilité et un périmètre accrus. Il faudra aussi réfléchir à notre organisation interne d'où une nécessaire réflexion auquel chaque syndiqué pourra apporter sa contribution au prochain CSR du mois de janvier. Rester sur des périmètres/connaissances géographiques? Renforcer les différents secteurs au niveau grande région (lycées/CFA-CFPPA ; relations FSU ; relations avec le Conseil Régional ; CHSCT)?

Dysfonctionnements de rentrée dans les établissements :

Certains seuils imposés ne permettent pas de fonctionner : soit les élèves sont refusés, soit les dédoublements imposés par les référentiels ne sont pas effectués (GMNF à Evreux, BTSA à Yvetot, S à Chambray)

Les enseignements facultatifs ne sont pas financés en Haute-Normandie. Ils restent à la charge des établissements...

La dotation en assistants d'éducatifs doit être revue et augmentée !

Les moyens pour les dispositifs d'individualisation ne sont toujours pas attribués !!

→ Prochains RDV :

Mercredi 23 novembre 2016 : appel à la grève concernant les obligations de service des enseignants. Il faut de véritables négociations ! (Infos sur : <http://www.snetap-fsu.fr/Les-obligations-de-service-des,4319.html>)

Lundi 23 janvier 2017 : conseil syndical régional BASSE-NORMANDIE au LPA de VIRE

Mardi 28 mars 2017 : congrès régional NORMANDIE au LEGTA de SEES

17-20 mai 2017 : congrès national du SNETAP

Annexe

Déclaration pour le CTREA Basse-Normandie et Haute-Normandie du 20 septembre 2016

Monsieur le Directeur, depuis septembre 2015, notre organisation syndicale a pris position pour le maintien de deux CTREA disjoints BN/HN ainsi que pour les CHSCTREA et CCP, au moins pour la période transitoire jusqu'aux prochaines élections. Nous sommes ici pour rappeler nos arguments et parce que nous croyons au dialogue social.

Voici nos arguments:

- Nous sommes élus par les personnels des établissements de Haute-Normandie/Basse-Normandie. Nous voyons mal donner notre avis, voter pour des modifications de structures d'établissements Bas-Normands/Hauts-Normands.
- Nous connaissons peu les réalités des établissements de territoires sur lesquels nous n'avons pas été élus. Quelle légitimité aurions-nous?
- La DGER attribue la DGH de façon «fléchée» Basse-Normandie/Haute-Normandie. Quel intérêt de convoquer un CTREA fusionné?
- L'exercice de représenter les personnels se heurte parfois à des réalités très prosaïques: les distances s'allongent, les temps de transport, les absences dans nos établissements, etc. D'ailleurs quid des frais de transport, des remboursements de frais d'hôtel, de repas, des replacements sur nos missions respectives **dans le règlement intérieur?**
- Comment traiter dans une réunion de trois heures les problèmes de tous les EPL de la région? Il y a clairement la volonté d'évacuer tous les sujets conflictuels au profit de sujets très larges comme par exemple les résultats aux examens à l'odj aujourd'hui et de ne pas faciliter la tenue des instances. Au final l'absentéisme augmentera et nous nous retrouverons très vite avec une instance moribonde.
- La loi permet tout à fait le maintien de CTREA distincts.

Et pendant que la DRAAF et la région se réorganisent , l'EAP régional est abandonné à son triste sort. Faisons la liste des principaux maux:absence d'ambition pour l'EAP autre que faire des économies, MFR toutes puissantes et confortées chaque année,structures en berne, DGH contrainte, seuils imposés, dédoublements supprimés, options partiellement ou non financées comme à Saint-Hilaire,EPL et/ou centres constitutifs proche de la faillite, suppression de postes,licenciements économiques dans les CFA-CFPPA (deux à ce jour) recours aux emplois précaires,suppression de classes,gouvernance parfois posant problème et entraînant dysfonctionnements en cascade, mal-être au travail et sentiment de ne pas être écouté.

Le secrétariat régional du SNETAP-FSU Basse-Normandie à votre service

Secrétaire : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr)

Secrétaires adjoints:Yohann LEVRAY (yohann.levray@educagri.fr) et Thierry RAYNAL

Trésorier : Thierry RAYNAL (thierry.raynal@educagri.fr)

Thierry RAYNAL est également membre de la CAP des PCEA

Trésorière-adjointe : Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

Secrétaire du CHSCTREA et responsable de la cellule de veille et d'alerte contre les risques psycho-sociaux : Anne LE QUERE (anne.le-quere@educagri.fr)

Secrétariat régional Haute-Normandie:

Secrétaire: Franck-Olivier PAUVERT (franck-olivier.pauvert@educagri.fr)

LPA Le Neubourg: Marie PAVY (marie.pavy@educagri.fr)

LEGTA de Chambray: Guillaume HUGLI (guillaume.hugli@educagri.fr)

EPLFPA d'Evreux: Mylène LAGARDE (mylène.lagarde@educagri.fr)

**Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale
dans la politique du SNETAP-FSU,
il participe aux Instances Régionales et Nationales.
Il réunit 2 à 3 fois par an un *Conseil Syndical Régional* destiné
à dresser un bilan des problèmes rencontrés
dans les établissements.**

N'hésitez pas à nous contacter !

<http://www.snetap-fsu.fr/>